



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, **QUE** :

Le conseil municipal, lors de sa session ordinaire tenue le 10 janvier 2022, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO : 317

RÈGLEMENT POUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2022

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, au 816, Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, sur le site web et en demandant une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 11^{ème} jour du mois de janvier 2022.

Johanne le Buis
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Johanne Le Buis, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 11 janvier 2022, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^{ème} jour de janvier 2022.

Johanne le Buis
Directrice générale et Secrétaire-trésorière